



Badminton Club de L'Isle d'Abeau

24 Juin 2018

Règlement particulier du Promobad Doubles Hommes/Femmes et Mixtes de L'Isle d'Abeau

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2017-2018 édictées par la FFBaD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
2. Ce tournoi est de type: rencontre "PROMOTION". Si un arbitre stagiaire veut parfaire sa formation, il pourra être présent la journée du tournoi. En son absence, un SOC sera le référent du tournoi vis à vis de la fédération.
3. Le tournoi est ouvert à tout(e) joueur(euse) titulaire d'une licence validée dans « Poona » licencié et aux clubs non affiliés se trouvant à proximité du lieu de compétition, à la date limite du tirage au sort. L'invitation pourra être étendue aux départements voisins si les inscriptions ne sont pas complètes. Il est accessible aux joueurs(euses) classé(e)s «D7-D8-D9-P10-P11-P12 et NC ». Les joueurs(euses) appartenant aux catégories « Poussin(e)s, Benjamin(e)s et Minimes » ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.
4. Tous les joueurs participants au tournoi doivent être en règle avec la FFBaD et en possession de leur licence en cours de validité et avec le surclassement requis, le cas échéant.
5. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception de l'inscription en ligne (Formulaire d'inscription en ligne).
6. Les tableaux proposés sont : double hommes, double dames et double mixte dans les séries «-D7-D8-D9-P10-P11-P12-NC ». Les tableaux seront constitués en championnat (maximum de poules de 4 ou 5). Les organisateurs se réservent le droit, de regrouper plusieurs séries dans un même tableau si le nombre de joueurs(euses) est insuffisant, de séparer un tableau en 2 en cas de joueurs trop nombreux, et de modifier des poules en cas d'absence de ceux qui les composent.
7. L'inscription est autorisée sur 2 tableaux. Le montant de l'inscription s'élève à 10 € par joueur(euse) pour 1 tableau et à 13 € par joueur(euse) pour 2 tableaux. Le mode d'inscription et de paiement se fera façon individuelle ou via le club du joueur(euse).
8. Le règlement de l'inscription se fera lors du pointage à la table de marque le jour du tournoi.
9. Les volants sont à la charge des joueurs(euses). En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : « VIP : FZ Forza»
10. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
11. Tout joueur(euse) devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque et devra s'acquitter de son droit d'inscription.
12. A l'appel de son nom, tout joueur(euse) ne se présentant pas dans un délai de 3 minutes pourra être disqualifié.
13. Le temps de préparation des joueurs(euses) (tests de volants + échauffement) est de 3 minutes à l'annonce du match par la table de marque.
14. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision de l'organisateur. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voir plus avec l'accord des joueurs(euses) concerné(e)s).
15. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
16. Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler et à la table de marque.
17. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service et en jeu (illimité).
18. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux Juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs(euses) appelé(e)s pour leur match ainsi qu'aux conseillers techniques qui les coachent. Merci de respecter le nombre de 2 conseillers techniques maximum par demi-terrain.
19. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBaD est exigée sur les terrains.
20. La date limite d'inscription est fixée au Mercredi 13 Juin 2018. Le nombre de joueurs étant limité, la priorité sera donnée aux premières inscriptions enregistrée via le formulaire en ligne et par ordre d'arrivée. Le classement du joueur(euse) sera pris en compte le jour du tirage au sort soit le Vendredi 15 Juin 2018.
21. Le nombre de participants étant limité, en cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée par ordre d'arrivée des inscriptions.
22. Tout(e) joueur(euse) forfait avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou par mail et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
23. En cas de forfait d'une paire complète (2 joueurs), les joueurs pourront être remplacé par une paire présente sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le (la) joueur(euse) défaillant(e) ne peut être remplacé(e) que par un(e) joueur(euse) inscrit(e) au tournoi avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente avec l'accord du joueur(euse) encore en lice.
24. Le Badminton Club de L'Isle d'Abeau décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
25. Un ou plusieurs photographes arpenteront le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
26. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

Bon tournoi à tous.

Sandy MIGNARD
SOC Référent